



Vosges du Sud

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 27
Absents : 15
dont suppléés : 2
dont représentés : 6
Votes pour : 35
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 35

Date de la convocation

28/02/2023

Date de publication

13/03/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13/03/2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 090-200069060-20230307-009_2023-DE



Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents : M. AERENS, L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, A. NAWROT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WILLEMAIN, A. ZIEGLER

Suppléants avec voix délibérative : D. ILTIS, Y. KUENY

Pouvoirs : C. LESOU à J. CHIPAUX, C. CONILH-NOBLAT à E. PARROT, V. ORIAM-BELOT à J-L. ANDERHUEBER, R. BEGUE à A. FESSLER, C. PARTY à C. CANAL, M. LEGUILLON à E. OTERNAUD

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Délibération n° 009-2023

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu

- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à nommer l'un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,

DESIGNE Monsieur Jacky CHIPAUX, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc ANDERHUEBER



Jacky CHIPAUX